



**Conseil de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé.
Relevé de décisions.
Amphithéâtre du Collège Doctoral Européen
20 octobre 2016 (14h-17h)**

Présents : Christoph Borner, Jean-Christophe Cassel, Susan Chan, François Criscuolo, Pascal Darbon, Monique Dontenwill, Dominique Gagliardi, Dimitri Heintz, David Hicks, Roland Marquet, Bruno Maucourt, Frédéric Pelsy, Serge Potier, Gilles Prévost, Hélène Puccio, Bernardo Reina, Catherine Schuster, Frédéric Simonin, Denis Zeyer.

Invitée : Anaïs Grangeray-Vilmint, Docteur en neurosciences.

Pièce jointe : Diaporama

Ordre du jour (Diapo 2)

1. Informations :
2. Affaires financières :
 1. Exécution du budget 2016 et affectation des sommes restantes.
 2. Proposition de budget 2017,
3. L'EDSVS en 2015-2016 en quelques chiffres
4. Formations 2016-17
5. Concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement 2016
6. Contrats IdEx 2016
7. Validation des acquis de l'expérience
8. Divers

Point 1 : Informations : (Diapos 3-5)

- La demi-journée d'accueil des nouveaux doctorants est programmée le jeudi 16 décembre 2016
- Le prochain conseil du 15 décembre sera consacré essentiellement au bilan de l'année 2016 et en particulier à celui de la rentrée.
- Les conseils suivants se tiendront le jeudi 16 février (préparation de la visite HCERES), le 9 mars (visite HCERES), le 13 avril et le 21 juin 2017.
- Le calendrier prévisionnel de l'affichage et la validation des sujets de thèse et l'organisation du concours 2017 est présenté en séance (Diapos 4 & 5). Un nouveau logiciel de saisie du processus développé par la Direction Informatique sera utilisé pour la première fois à cette occasion. L'ED Vie et Santé est associée étroitement à sa mise en place (participation à des séances bimensuelles de travail depuis novembre 2015 et de tests programmés au mois de novembre-décembre 2016).
- Anaïs Grangeray-Vilmint a été choisie par le conseil des écoles doctorales-Université de Strasbourg pour représenter l'université de Strasbourg à la [Bright Conference de la LERU : League of European Research Universities](https://vimeo.com/187652203). Elle en a fait le compte-rendu en séance : <https://vimeo.com/187652203>

Point 2 : Affaires financières (Diapos 6 – 11)

3-1 Exécution du budget 2016 (Diapos 7-8)

L'exécution du budget 2016 est en accord avec les missions et la politique de l'ED d'organiser des formations et des journées thématiques, d'organiser un recrutement efficace et transparent, d'accompagner les initiatives des doctorants et de soutenir les équipes de recherche afin que chaque doctorant puisse présenter ses travaux dans un congrès au moins une fois au cours de sa thèse.

Recettes : Diapo 7

Le soutien de base de l'Unistra est inchangé. Afin de poursuivre le développement de formations originales sans affecter les moyens consacrés aux autres actions, l'ED sollicite la prise en charge des nouvelles formations par leurs organisateurs et en particulier dans le cadre des programmes LabEx.



La nature et l'origine des recettes sont présentées et discutées en conseil.

- 1) L'ensemble des recettes provenant du soutien de base de l'Unistra est d'un montant de 44.030 Euros
 - 2) Les programmes LabEx ont soutenu les actions de formation de l'ED pour un montant de 5000 Euros soit 5 formations mises en place et prises en charge par les LabEx de l'Unistra évaluées à 1000 Euros par formation.
 - 3) Le partenaire Merck-Millipore a organisé et pris en charge une formation en 2016 d'un montant de 500 Euros.
 - 4) 3 formations n'ont pas sollicité de financement par l'EDSVS pour un montant évalué à 1500 Euros.
- Le montant total des recettes en 2016 est donc 51030 Euros.

Dépenses : Diapo 8

L'ensemble des recettes a été engagé dans les missions de formation, d'accompagnement et de recrutement des doctorants de l'école doctorale suivant la répartition suivante :

- les actions de formation : 20.550 Euros.
- les journées thématiques de l'ED (accueil des nouveaux doctorants et journées de l'ED) = 6070 Euros et soutien aux journées thématiques diverses (journée SPB IGBMC, journée Campus Illkirch, Séminaire de Microbiologie de Strasbourg) 750 Euros = 6820 Euros
- l'organisation du concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement : 5500 Euros
- le financement de la Société de Biologie de Strasbourg pour un prix de thèse remis dans le cadre des journées de l'ED : 1250 Euros
- le soutien au forum BioChem 2016 : 1250 Euros
- le fonctionnement : 3500 Euros (incluant une participation à la formation TOIEC, certification en Anglais, l'engagement d'un vacataire pour 30h pour aide au secrétariat, le renouvellement du poste informatique de secrétariat).
- la somme de 13.160 Euros restante est affectée aux Unités de recherche pour la participation des doctorants aux congrès 2016. **A l'unanimité, le conseil se prononce en faveur de cette décision.**

D'une manière générale le conseil approuve à l'unanimité l'exécution du budget 2016.

2-2) Proposition de budget 2017 (Diapo 9) :

La proposition de budget 2017 ne concerne que les recettes de la dotation de base de l'Unistra qui seront inchangées, 44.030 Euros.

Les lignes sont inchangées par rapport à 2016 et en accord avec les principes politiques de l'EDSVS.

Les dépenses de formation sont prévues en hausse afin de permettre de nouvelles formations financées par l'ED. Des recettes complémentaires provenant en particulier des LabEx sont d'ores et déjà acquises pour financer les formations prévues en 2017 et présentées (dépenses = 0 dans le tableau diapo 9). L'ensemble de l'offre de formation est ainsi assuré et encore enrichi pour cette année universitaire.

A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur de la proposition de budget 2017.

A l'unanimité, le Conseil adopte en particulier les points suivants : (Diapo 10)

- * Une subvention de 1000 Euros pour soutenir les prix de thèse 2017 de la Société de biologie de Strasbourg.
- * Le principe d'un soutien de 250 Euros aux journées thématiques

2-3) Proposition de budget 2017 d'OpenLab (Diapo 11) :

Le budget prévisionnel 2017 d'OpenLab (Diapo 11) est présenté, commenté et approuvé à l'unanimité par le Conseil.



Point 3 : L'EDSVS en 2015-2016 en quelques chiffres (Diapos 12-19)

La rédaction du rapport en vue d'évaluation par l'HCERES a été l'occasion d'une étude approfondie des contours de l'ED entre 2011 et 2016. La moyenne d'inscrits est de 110 nouveaux doctorants par an et 122 thèses soutenues. En 2015-2016 (Diapo 12), l'ED comptait 526 doctorants, 53% de femmes et 47% d'hommes (Diapo 13) et 469 encadrants disposant de l'HDR. 29% ont obtenu leur dernier diplôme ailleurs qu'en France (Diapo 14), 15 % dans une université européenne et 7,5% dans une université asiatique (Diapo 15).

Depuis 2013, tous les doctorants disposent d'un soutien financier d'au moins 3 ans d'un montant mensuel au mois égal à celui d'un contrat doctoral. Les dérogations sont accordées pour une 4^{ème} année à condition qu'elle soit également financée. Les origines de financement sont détaillées dans la Diapo 16. Les 1% de ressources propres sur la période 2011-2016 correspondent aux thèses soutenues avant 2013.

La Diapo 17 est un bilan des publications des doctorants lors du doctorat ou après l'obtention du grade de docteur. 94% des docteurs ont publié au moins un article dont 85% moins d'un an après la thèse et 62% en premier auteur. 50% en ont publié au moins 2.

La Diapo 18 est consacrée au devenir des docteurs diplômés en 2010, 2011 et 2012, 3 ans après le doctorat. Sur 366 docteurs, 319 ont répondu à l'enquête soit 87%. Seuls 4,7% de la cohorte 2010, 2011, 2012 sont inactifs ou en recherche d'emploi.

La diapo 19 est une comparaison avec la cohorte 2005, 2006, 2007 3 ans après le doctorat pour laquelle le nombre de docteurs ayant répondu est de 313 sur 356 soit 88%. Les différences les plus importantes concernent la baisse de recrutement dans un emploi de titulaire dans le secteur public recherche qui passe de 23,6% à 6,9%. Il est compensé par l'emploi dans d'autres secteurs publics (de 7,3% à 12,2%), l'emploi privé ou les positions de post-doctorat.

Point 4 : Formations 2016-2017 : (Diapos 20-22)

Les formations proposées en 2016-2017 sont présentées sous forme de tableaux. Elles sont financées en complétant le soutien de base de l'Unistra par le soutien des LabEx de l'Unistra (6 formations scientifiques). Le partenariat avec Merck (Millipore) est par ailleurs poursuivi. D'autres formations seront proposées après la réunion de la commission pédagogique prévue le 17 novembre 2016

Le principe de faire appel aux programmes LabEx pour assurer une grande partie des enseignements scientifiques est maintenu.

Point 5 : Concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement 2016 (Diapo 23 à 28) :

L'école doctorale a réparti par concours les 35 contrats doctoraux de l'Unistra en juillet 2016. Les résultats du concours d'attribution 2016 sont commentés. En outre, les analyses statistiques (Diapo 18) montrent l'importance de l'audition et confortent la volonté du conseil de lui donner plus d'importance en supprimant en novembre 2013 le « coefficient d'étirement » appliqué dans la prise en compte des notes de Master dans le concours A tout en conservant aux notes de Master le poids souhaité (50%) dans l'attribution des contrats doctoraux.

Le règlement du concours est inchangé en 2017.

Le jury du concours d'attribution des 35 contrats doctoraux 2016 a délibéré vendredi 10 juillet à l'issue des auditions des 6, 7 et 8 juillet 2016. Comme le prévoit le règlement :

- La répartition entre concours A et concours B a été faite en interclassant les candidats en fonction de leurs résultats à l'épreuve commune indifférenciée de l'audition (présentation et questions) dont la liste a été arrêtée par le Conseil du 24 juin 2016.



Cette année, 6 candidats du concours B se sont classés dans les 35 premiers. La répartition est donc de 29 contrats doctoraux pour les candidats du concours A et 6 pour les candidats du concours B.

- Tous les candidats du concours A ont ensuite été interclassés en prenant en compte, cette fois-ci, des résultats du master (50%) et des résultats de l'audition (50%) et les 29 premiers du classement ont été retenus.

Par ailleurs, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) a sollicité l'EDSVS pour qu'elle sélectionne 2 candidats bien classés dans le concours de l'ED en vue de sélection pour l'attribution d'un contrat doctoral de même type que celui attribué par concours. La date limite pour la remontée de ces candidatures (4 juillet) étant antérieure à celle des résultats au concours, le Conseil d'ED a retenu la proposition de proposer 2 candidats de 2 masters différents ayant obtenu un excellent classement en Master dont le sujet de thèse est compatible avec les thèmes retenus par la FRM.

L'un d'eux a été retenu par la FRM et a renoncé au contrat doctoral obtenu par concours au profit du 30^{ème} classé en concours A.

La répartition des candidats en concours A par spécialité de master est présentée sur la Diapo 28.

Point 6 : Contrats doctoraux IdEx 2016 : (Diapo 29)

Dans le domaine Vie et Santé, 6 projets de contrats doctoraux internationaux de l'IdEx ont été retenus par la Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Unistra. Ils seront financés sur la période 2016-2018.

Point 7 : Validation des acquis de l'expérience : (Diapo 30)

Un dossier a été soumis à 2 experts de l'ED qui l'ont jugé recevable.

Point 8 : Divers :

Aucun point divers n'est proposé. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Serge Potier
Directeur de l'École Doctorale 414
Sciences de la Vie et de la Santé.